

Rentrée 2024

Site Champagnat

Madame, Monsieur,

Pour faciliter la rentrée scolaire de votre enfant, nous vous transmettons, ci-dessous, un certain nombre d'informations utiles.

L'équipe enseignante

Rentrée des élèves : lundi 2 septembre 2024

L'accès à l'école se fera **par le portail multicolore** à partir de 8h20.

Déroulement du jour de rentrée :

8h30, accueil sur la cour des élèves de l'école élémentaire (du C.P. au C.M.2).

Jusqu'à 9h15, accueil des élèves de l'école maternelle (dans leur classe)

En maternelle, rentrée échelonnée sur deux jours :

- Lundi 2 : une partie de la classe (les élèves n'ont pas classe le mardi).
- Mardi 3 : l'autre partie de la classe (les élèves n'ont pas classe le lundi).
- Jeudi 5 : tous les élèves sont accueillis.

Document à fournir le jour de la rentrée et à remettre à l'enseignant de votre enfant :

- Une attestation d'assurance scolaire.

- Si vous n'en avez pas, vous pouvez souscrire l'assurance proposée par l'établissement (*auprès de la Mutuelle Saint Christophe, partenaire de l'Enseignement Catholique*). Vous trouverez un document d'information joint à ce courrier. Il suffit, dans ce cas, de compléter le bulletin et de le remettre avec votre chèque (11,50 € par élève à l'ordre de « OGEC Les Maristes ») à l'enseignant.

Horaires de l'école :

Matinée

8h30 / 11h45 (11h30 en maternelles)

Après-midi

13h30 / 16h30

A l'école élémentaire, dès le début des séances de caté, les élèves qui ne sont pas inscrits à la catéchèse sortent le vendredi à 15h30 (pas de garderie possible). Les dates et formalités d'inscription vous seront communiquées à la rentrée.

Organisation pédagogique (7 classes) :

PS/MS : Mme BARRALON CE2 : Mme RYBARCZYK
MS/GS : Mme IMBERT CM1/CM2 A : Mme VALEY
CP : Mme DEVUN CM1/CM2 B : Mme RELAVE-CHARBONNIER
CE1 : Mme ROUX

Accueil et étude :

Matin : accueil des élèves dès 7h30.

- De 7h30 à 8h15, l'accueil des élèves se fait à la garderie, au rez-de-chaussée (pour les classes maternelles et élémentaires).

Mi-journée :

- restaurant scolaire ; inscription le matin auprès de l'enseignante.
- possibilité de garderie de 11h45 à 12h15.
- pour les élèves externes, réouverture du portail à **13h20**

Soir :

- **Classes maternelles :**
 - garderie de 16h30 à 18h00. Pas de sortie possible entre 16h40 et 17h30. A partir de 17h30, possibilité de venir récupérer son enfant.
- **Classes élémentaires :**
 - garderie de 16h30 à 16h40, les enfants sont repris par leur famille, **sur la cour** Les enfants non repris à 16h40 sont conduits en étude.
 - étude surveillée jusqu'à 17h30. **Pas de sortie possible entre 16h40 et 17h30.** Les enfants qui ne sont pas récupérés à 17h30 peuvent rester jusqu'à 18h00.
- ***La gestion du temps de travail du personnel nous oblige à fermer l'établissement à 18h00. Nous vous remercions de bien respecter cet horaire.***
- ***L'enfant ne peut être inscrit à la garderie ou l'étude que lorsque son compte a été crédité.***

Consignes :

Pour une circulation automobile plus facile et pour plus de sécurité :

- Nous vous demandons de respecter les règles du code de la route concernant le stationnement.
- D'autre part, nous vous remercions de ne pas vous attarder devant l'établissement, après avoir laissé votre enfant, pour permettre une circulation plus fluide.
- Il est demandé aux familles d'éviter d'utiliser la voie privée qui relie la rue Émile Clermont à la rue Henri DÉCHAUD. Merci de stationner rue Émile CLERMONT, rue Henri DECHAUD ou rue du Portail Rouge.

Inscription à la catéchèse :

A partir du C.E.1, votre enfant peut suivre un parcours de catéchèse (qu'il soit baptisé ou non). Des rencontres sont proposées le vendredi entre 15h30 et 16h30, dans les locaux de l'école. Les informations nécessaires vous parviendront à la rentrée (Paroisse Saintes Marthe et Marie).

Les enfants qui ne sont pas inscrits à la catéchèse sortiront à 15h30 le vendredi dès le démarrage des séances (les dates seront précisées à la rentrée).

Restauration scolaire / garderie / étude

Votre enfant peut déjeuner régulièrement ou occasionnellement à la cantine. Il s'inscrit, le matin, auprès de son enseignant (avant 9h00).

ATTENTION ! Un enfant n'est autorisé à rester à la cantine que si son compte restauration a été crédité. Pour créditer le compte restauration, garderie ou étude, vous pourrez choisir la formule d'abonnement à la rentrée ou, pour les formules à l'unité, vous devrez faire parvenir votre règlement sous enveloppe avec le nom et le prénom de l'enfant (minimum 10 repas ou 10 garderies ou études). Il est possible aussi de régler, par carte, en utilisant le site « école directe ».

Calendrier scolaire 2024/2025

Vacances scolaires :	du (<i>après la classe</i>)	au (<i>au matin</i>)
<u>Toussaint</u> :	Vendredi 18 octobre	Lundi 4 novembre
<u>Noël</u> :	Vendredi 20 décembre	Lundi 6 janvier
<u>Hiver</u> :	Vendredi 21 février	Lundi 10 mars
<u>Printemps</u> :	Vendredi 18 avril	Lundi 5 mai
<u>Ascension</u> (pont) :	Mardi 27 mai	Lundi 2 juin
<u>Eté</u> :	A partir du vendredi 4 juillet	

Réunions de parents

Le calendrier vous sera communiqué en début d'année.

Fermeture du secrétariat :



Secrétariat ouvert jusqu'au mercredi 10 juillet

Il rouvrira le mardi 27 août.

Il sera donc fermé du 11 juillet au 26 août inclus

Attention ! fermeture de l'établissement le vendredi 1^{er} septembre matin.

Tél. 04 77 81 86 00

secretariat@maristes-ste.fr